
Argumentaire du n° 2 : Épistémologies du pluriel

Revue née d'un programme interdisciplinaire du PRES Sorbonne-Paris-Cité, la revue *Sociétés plurielles*, après un premier numéro consacré aux sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement, souhaite publier un second numéro fondateur par sa visée épistémologique.

Ici, « pluriel » est entendu dans une acception large, comme discontinuité observable dans un espace-temps social donné. Ces discontinuités peuvent être le résultat de la mobilité humaine, ou intrinsèques à la société ; elles peuvent s'inscrire dans la synchronie ou présenter un caractère évolutif ; elles peuvent s'exprimer dans le registre des formes symboliques (religion, langue, art, etc.) ou dans le registre temporel (les multiples trajectoires d'un même phénomène historique) ; enfin ces discontinuités revêtent une dimension axiologique lorsqu'elles emportent l'adhésion ou deviennent un objectif à atteindre (et dans ce cas on parle de pluralisme comme valeur démocratique) ou, au contraire, lorsque le discontinu et la diversité engendrent rejet et marginalisation. Cette définition, pour ne pas épuiser le contenu de la notion de « pluriel », déploie autant de problématiques et d'angles de vue que le programme *Sociétés plurielles* entend en aborder.

Dans ce cadre, ce numéro vise à comprendre comment les diverses sciences humaines et sociales abordent la question du « pluriel » dans les sociétés. À partir de quels matériaux, de quels types de sources ? Avec quels concepts, quels paradigmes, quels outils, quelles méthodes d'analyse ? La confrontation des apports des disciplines représentées au sein de ce numéro permettra d'identifier les ponts pouvant être établis entre les divers champs de la recherche, et comment ceux-ci peuvent s'enrichir mutuellement.

Cet appel à contributions s'adresse à tous les chercheurs souhaitant s'exprimer sur cette question, notamment les membres du programme *Sociétés Plurielles* qui pourront enrichir tout ou partie des documents élaborés lors de la construction du projet scientifique du programme.

Calendrier de rédaction et de publication

- Réception des propositions d'articles (notes d'intention libres) : 1 mai 2015
- Réception des articles rédigés : 1 novembre 2015
- Parution du numéro : premier ou deuxième semestre 2016

Contact et soumission des articles

Lila Belkacem

Secrétaire de rédaction de la revue Sociétés Plurielles

programmesp@gmail.com

Projet scientifique et description de la revue électronique *Sociétés Plurielles*

La revue électronique *Sociétés plurielles* est publiée par le Programme interdisciplinaire *Sociétés Plurielles* (PSP) de l'Université Sorbonne-Paris-Cité (<http://societesplurielles.fr>).

Elle ambitionne deux objectifs : faire entrer dans le circuit scientifique les acquis des projets de recherche déroulés dans le cadre du PSP et constituer un lieu de réflexion autour de la notion de pluriel. À ce titre, elle est donc tout autant ouverte aux chercheurs extérieurs au PSP.

Elle couvre tous les champs d'études concernés par le pluriel dans la société et encourage les approches interdisciplinaires. De même, la revue appuie la publication des résultats de la recherche sous des formes différentes du texte : images, productions vidéo, etc.

La revue *Sociétés Plurielles* publie uniquement des articles inédits et non proposés simultanément à d'autres revues, après sélection par les membres de son comité scientifique international (peer review). Les principales langues sont le français et l'anglais. Des articles peuvent être publiés dans les autres grandes langues européennes de circulation (espagnol, allemand, italien) accompagnés d'un résumé très circonstancié en anglais ou en français.

Les deux premiers numéros seront annuels et thématiques. La périodicité évoluera ensuite vers une publication semestrielle (dossiers et variés suivis de comptes-rendus de lecture).

Direction et instances de la Revue *Sociétés Plurielles*

Directrices de la publication :

Marie-Louise Pelus-Kaplan (Université Paris-Diderot), Madalina Vârtejanu-Joubert (INALCO)

Comité de rédaction :

Constitué de membres du Programme *Sociétés Plurielles*, le Comité de rédaction s'occupe de la programmation de la Revue, lance les appels à contributions et arrête les sommaires des numéros. Sa composition actuelle est la suivante : Vincenzo Cicchelli (Université Paris Descartes), Virginie Dercourt (Université Paris 13), Speranta Dumitru (Université Paris Descartes), Éric Magnin (Université Paris 7), Judith Maar (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Delphine Pagès-El Karoui (INALCO), Alain Péliissier (École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de Seine), Marie-Louise Pelus-Kaplan (Université Paris-Diderot), Patrick Renaud (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Madalina Vârtejanu-Joubert (INALCO).

Comité scientifique international :

En cours de constitution, le CSI sera composé d'une vingtaine de membres, dont 1/3 internationaux, et aura pour rôle d'évaluer les articles ainsi que d'identifier et solliciter des relecteurs extérieurs.

Secrétariat de rédaction :

Lila Belkacem

Partenaire éditorial :

Presses de l'INALCO

Mise en ligne :

Damiano de Facci (Université Paris 1)

Adresse :

INALCO

2, rue de Lille

75007 Paris

Instructions aux auteurs

La revue *Sociétés Plurielles* accepte des textes inédits rédigés en français, en anglais, ou dans les autres grandes langues européennes de circulation (espagnol, allemand, italien) s'ils sont accompagnés d'un résumé très circonstancié en anglais ou en français.

Pour garantir l'anonymat lors de l'examen des articles, les auteurs doivent supprimer de leur texte les références qui permettraient de les identifier.

Sous la forme d'un fichier Word ou Open Office, les articles proposés ne doivent pas dépasser 60 000 signes et se structurent de la manière suivante :

- Titre de l'article
- Prénom et nom de l'auteur
- Institution de rattachement de l'auteur
- Coordonnées (postale, électronique et téléphonique) de l'auteur
- Résumé en français (500 signes maximum)
- Titre de l'article traduit en anglais (ou en français si l'article est écrit en anglais)
- Résumé en anglais (ou en français si l'article est écrit en anglais)
- Titre de l'article traduit dans la troisième langue
- Résumé traduit dans la troisième langue
- Mots-clés en langue 1 (comportant a minima une indication géographique, chronologique et disciplinaire)
- Mots-clés en langue 2
- Mots-clés en langue 3
- Texte (avec un ou deux niveaux de titraille)
- Références bibliographiques citées
- Notes de fin de texte

La mise en forme doit être simple, sans feuille de style, et les articles soumis en interligne 1,5 dans la police Times New Roman 12.

Les titres, non numérotés, indiquent les divisions du texte et sont les plus explicites possibles.

Les mots en langue étrangère doivent figurer en italique et en translittération.

Les citations sont encadrées des guillemets : « ». Les citations figurant à l'intérieur des citations sont entourées des guillemets : “ ”. Les interventions de l'auteur dans les citations sont placées entre crochets : []. Les citations en langues étrangères sont traduites dans la langue de l'article ; le texte original peut être mentionné dans une note.

Les notes ne sont pas dédiées aux références bibliographiques citées mais aux commentaires. Numérotées en continu, elles ne figurent pas en bas de page, mais en fin d'article. Leur nombre et leur volume sont réduits.

Les références bibliographiques citées ne sont pas renvoyées en note mais figurent entre parenthèses dans le corps du texte : (Sayad, 1979 : 4-8). Classée par ordre alphabétique, la liste des références citées figure après la conclusion de l'article. Pour un même auteur, les titres sont classés par ordre chronologique. Les références doivent être complètes : préciser notamment les prénoms des auteurs, la ville de publication, l'éditeur, la date de la première édition (à disposer entre crochets), le titre original si l'on se réfère à une traduction, etc.

Les normes de présentation bibliographiques sont les suivantes :

- Guillaumin, Colette (2002 [1972]). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Gallimard.
- Bohle, Dorothee & Geskovits, Béla (2012). *Capitalist diversity on Europe's periphery*. Ithaca, Cornell.
- Martins, Herminio (1974). « Time and theory in sociology », in Rex, John (ed.). *Approaches to Sociology*. London, Routledge and Kegan Paul : 246-294.
- Starobinski, Jean (1970). « Le style de l'autobiographie ». *Poétique*, n° 3 : 257-265.
- Donegani, Jean-Marie (1991). *La liberté de choisir : pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*. Thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques.

Les illustrations sont encouragées. Les photographies et les graphiques, d'aussi bonne qualité que possible, doivent également être envoyés en fichier jpeg (de la meilleure qualité possible). Les auteurs doivent fournir une autorisation de reproduction et utiliser de préférence une iconographie libre de droits.